

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix-Travail-Patrie*  
 -----  
 REGION DU NORD  
 -----  
 DEPARTEMENT DU FARO  
 -----  
 COMMUNE DE BEKA  
 -----  
 SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
 -----  
 NORTH REGION  
 -----  
 FARO DIVISION  
 -----  
 BEKA'COUNCIL  
 -----  
 GENERAL SECRETARY

## DECISION N° 12 /D/C-BEKA/SG/2023

Portant attribution définitive des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-BEKA/CIPM/2023 du 28 février 2023 pour les travaux de construction d'un (01) d'un parc vaccinogène dans chacune des localités suivantes de la Commune de Béka : Komboro (lot n°1) et Malkoga (lot n°2), Département du Faro.

Le Maire de la Commune de Béka  
(Maître d'Ouvrage)

- Vu la Constitution ;  
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
 Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;  
 Vu l'Arrêté N°00336/A/MINDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Béka ;  
 Vu la Circulaire N° 0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'Exécution des marchés publics ;  
 Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
 Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-BEKA/CIPM/2023 du 28 février 2023 ;  
 Vu Le procès-verbal N° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Béka ayant sanctionné la séance de proposition d'attribution.

### DECIDE :

**Article 1 :** L'Entreprise ci-après citée est pour compter de la date de la signature de la présente Décision retenue comme attributaire des Lettres - Commandes relatives à l'Appel d'Offres susmentionné :

| Allotissement | Maître d'Ouvrage               | Lieux d'exécution | Entreprise   | Montants TTC en FCFA | Délais d'exécution | Observation  |
|---------------|--------------------------------|-------------------|--|----------------------|--------------------|--------------|
| Lot n°1       | Le Maire de la Commune de Béka | Komboro           | ETS MOHAMADOU BOUBA, B.P. : 373 Garoua, tél. : (+237) 699 992 729. | 7 498 200            | Trois (03) mois    | Attributaire |
| Lot n°2       |                                | Malkoga           |  | 7 498 200            | Trois (03) mois    |              |

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

### AMPLIATIONS :

- MINMAP/YDE
- ARMP/NO/GRA (Pour publication et archivage)
- P-CIPM/BEKA'
- DD MAP/FARO
- DDEPAT/FARO
- CFD/FARO
- AFFICHAGE
- CHRONO
- DOSSIER

Béka, le 10 AVR 2023

**LE MAIRE**

